

ECOLE ELÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 03/11/2011

Destinataire : **Mme Sabine GUILLEMIN**
IEN Besançon B7 -

Compte-rendu du conseil d'école du 20 octobre 2011
Mairie de SAONE - 18H30

Présents : M. Alain Viennet, *maire de Saône*,
Mme Dominique Peyrard, *adjointe au maire de Saône*
Mmes Juif, Lab, Monnier, Morel, Prost, Pernet et Crance, *enseignantes*
Winkelmüller, Thibault, Defrasne, Nevers et Guyon, *enseignants*
Mrs Rognon, *psychologue scolaire*, Mme Vieille, *AVS*
Mmes Apollon, Gerbant, Harkate, Chappaz, Marechal, Molin, Monneur et Spielmann, *parents*
Mrs Dupont et Robert, *parents*

Secrétaire : Mme Delphine Prost

1. Élections du vendredi 14 octobre 2011

109 votants (dont 90 par correspondance) pour 362 inscrits, soit une participation de **30,1 %** (**31,3 %** en 2010). Une seule liste était présentée par l'association des parents d'élèves de Saône « ASPARELE ».

Ont été élus :

Titulaires

APOLLON Isabelle
DUPONT Patrice
GERBANT Mélanie
HARKATE Habiba
LEFEBVRE Caroline
MARECHAL Audrey
MOLIN Diana
MONNEUR Béatrice
ROBERT Richard
SPIELMANN Nathalie

Suppléants

BOITET Pierre-Mary
CHAPPAZ Amélie
CONVERSET Edwige
DARD Nadège
GOUAS Sandra
GUITTARD Jean-Michel
JANIN Stéphanie
POURCHET Arlette
PROUDHON Carole
SEGARD Violette

Le directeur remercie les parents qui ont préparé la mise sous enveloppes et assuré le scrutin du 14 octobre.

2. Fonctionnement du Conseil d'Ecole

- Il est réuni au moins trois fois dans l'année, ou plus sur proposition de la moitié de ses membres ou du directeur.
- **Sont invités** : les enseignants, les parents d'élèves titulaires, le maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires de la commune de Saône, le Délégué Départemental de l'Education Nationale. Madame Guillemain, Inspectrice de l'Education Nationale assiste de droit aux réunions.
- L'ordre du jour est établi par le directeur. Les parents d'élèves pourront lui soumettre les points qu'ils souhaitent voir aborder, au moins 15 jours avant la date de la réunion. Le rôle du conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et primaires publiques.
- Un compte-rendu est adressé à tous les membres du conseil d'école (parents titulaires et suppléants). Il n'est pas distribué à l'ensemble des familles. Il est affiché et mis en ligne sur le site de l'école. Les familles sont informées de la publication de ce compte-rendu et peuvent, si elles en font la demande, en recevoir une copie. Il en est de même pour la diffusion du règlement intérieur.

3. Rentrée 2011 et prévisions 2012

➤ Mouvement du personnel à la rentrée 2011

- Christian Nevers et Julien Defrasne ont été nommés à titre définitif, Julie Pernet à titre provisoire.
- Luce Martin (AVS, Aide à la Vie Scolaire) apportera une aide de 9 heures hebdomadaires à un élève, à partir du 3 novembre 2011.
- Christina Vieille apporte une aide à la vie collective en CLIS (contrat AVS de 18 heures par semaine).
- Cécile Poulain effectue un stage de formation dans la classe de M. Nevers.

➤ Effectifs :

A ce jour, **218 élèves pour 10 classes** sont inscrits à l'école de Saône, dont **206** en élémentaire et **12** en CLIS. La moyenne s'élève à 22,9 élèves par classe en élémentaire.

CP de Mme Crance (23 élèves)	CE2 de Mme Juif (25 élèves)
CP/CE1 de M. Nevers (20 élèves)	CM1 de M. Winkelmueller (26 élèves)
CE1 de Mme Monnier (22 élèves)	CM2 de M. Thibault (23 élèves)
CE1/CE2 de Mme Morel (22 élèves)	
CE2/CM1 de Mmes Prost et Pernet (22 élèves)	
CM2 de Mme Lab (23 élèves)	
CLIS de M. Defrasne (12 élèves)	

Deux nouveaux élèves sont inscrits pour le 3 novembre 2011, un élève en CP (classe de M. Nevers) et un élève en CE1 (classe de Mme Monnier).

➤ Prévisions des effectifs à la rentrée 2012

Les prévisions pour la rentrée 2012/2013, adressées dernièrement à l'Inspection Académique, font état de 206 élèves attendus en élémentaire en septembre 2012. Ces prévisions seront corrigées en fonction des mouvements de population sur la commune.

➤ Remarques diverses

- La répartition des élèves en juin sur les deux sites n'a posé aucun problème particulier.
- L'accueil des parents autour d'un café le matin de la rentrée proposé par l'Asparèle sera reconduit à la rentrée 2012.
- Les parents d'élèves rappellent l'existence du collectif "Réseau Saône" qui regroupe des parents d'élèves, des enseignants des écoles et du collège du secteur de Saône et dont l'objet est de s'opposer aux fermetures de classes et aux suppressions de postes dans l'éducation nationale.

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école complète sans les contredire les articles du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques. Ce règlement intérieur a fait l'objet d'une lecture par les enseignants en début d'année scolaire.

Seul l'article 2 sera modifié : "En cas d'absence d'un élève, les parents doivent informer les enseignants avant 08H20, par téléphone, par l'intermédiaire du site internet ou par un message écrit" sera remplacé par : "Toute absence d'un élève devra être signalée par téléphone avant 08h20 ou 13H20".

Ce règlement intérieur est approuvé par le conseil d'école. Il est affiché dans les deux écoles et en ligne sur le site internet.

5. Projet d'école 2009/2013

- Rappel des axes prioritaires de ce projet : « Améliorer et valoriser l'expression orale et écrite des élèves ».
- Pour cette année scolaire : réalisation et mise en ligne d'un répertoire poétique (poésies enregistrées dans les classes), rédaction par période et par cycle d'une « histoire qui court... » (récit commencé par une classe et poursuivi par les autres), « mur d'expression » dans chaque école (un mot, une question ou une expression est affiché sur ce mur ; il doit inciter les élèves à rédiger des phrases simples ou complexes qu'ils colleront sur ce mur).

- Un bilan des actions engagées en 2010/2011 ainsi qu'un descriptif de celles qui seront conduites en 2011/2012 seront adressés pour avis à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.
- L'Asparèle souligne qu'elle aurait la possibilité d'allouer une subvention dans le cadre de ce projet.

6. Aide personnalisée

- Elle a démarré le lundi 19 septembre, tous les jours de 11H30 à 12H00.
- Un calendrier a été établi en début d'année par l'équipe enseignante : 54 heures seront dispensées aux élèves jusqu'à la mi-juin 2012.
- Il n'y aura pas d'aide personnalisée la semaine qui précède les vacances de Noël et les vacances d'hiver.

7. Sorties éducatives envisagées

- classe de découverte (3 jours) à Paris, pour les élèves de CM2 (du 19 au 21 mars 2012)
- classe de mer à l'Île d'Yeu (7 jours) pour la classe de M. Winkelmuller (du 29 mai au 6 juin 2012)
- classe nature (5 jours) à Mouthe avec option natation pour les classes de CP et CP/CE1 (printemps 2012)
- classe découverte à Levier (3 jours) pour les classes CE1, CE1/CE2 et CLIS (mai 2012)
- classe patrimoine à Guédelon (4 jours) pour les élèves de CE2 et CE2/CM1 (du 29 mai au 2 juin 2012)
- une sortie JMF en décembre pour les classes CE1, CE1/CE2 et CLIS

Les parents ont été consultés pour qu'ils donnent un accord de principe avant d'engager les réservations. Il leur a été précisé qu'aucun élève ne sera écarté pour des raisons financières. C'est dans cet objectif que l'Asparèle, comme l'an dernier, accorde une subvention de 500 €, versée ce jour à l'association scolaire de l'école.

A la rentrée des vacances de Toussaint, toutes les familles recevront une information précise sur ces sorties éducatives et sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre.

8. Informations diverses

➤ Enseignement des langues vivantes

Deux groupes d'allemand ont été constitués cette année :

- élèves de CE1 et CE2 (11 élèves) à la Mairie – Enseignante : Nicole Dufour
- élèves de CM1 et CM2 (7 élèves) à la Messarde – Enseignant : Dominique Winkelmüller
- Martine MACHURET, intervenante extérieure, assure l'enseignement de l'anglais dans la classe de CM1

➤ Enseignement de la natation

Les élèves de CE2 fréquentent la piscine municipale de Valdahon pour 11 séances, le jeudi après-midi, de 14H35 à 15H10, de septembre à décembre. Les élèves de CE1 (classe CE1 et CE1/CE2) et de CLIS se rendront à la piscine au printemps. Les enseignants de CP et de CP/CE1 proposent une classe de découverte avec option natation pour leurs élèves.

➤ Association scolaire : bilan financier 2010/2011

Bilan

Total charges	53 953,31 €
Total produits	51 293,45 €
Déficit	- 2 659,86 €
Solde au 01/09/10	4 525,69 €
Solde au 01/09/11	1 865,83 €

Subventions

Mairie	11 140,00 €
Conseil Général	1 480,00 €
Asparèle	2 800,00 €
Amicale	1 145,00 €

Sorties avec nuitées

Familles	30 703,00 €	65,4 %
Mairie	11 140,00 €	6,0 %
Conseil Général	1 480,00 €	2,4 %
Asparèle	2 800,00 €	23,7 %
Amicale	1 145,00 €	3,2 %
Coopérative Scolaire	2 018,74 €	4,3 %
TOTAL	49 286,74 €	

➤ **Chorale**

La chorale de l'école a été reconduite, assurée par Martine Monnier : cycle 2 pour la période 1 (septembre/octobre) et cycle 3 pour la période 2 (novembre/décembre). Cette activité s'arrêtera après la représentation donnée à l'espace du Marais, lors de la soirée théâtre organisée par l'Asparèle, le 28 janvier 2012.

➤ **Projet groupe scolaire**

Monsieur le Maire informe le conseil d'école que le permis de construire vient d'être signé et que les travaux débiteront au printemps 2012. Le site sera alors sécurisé et le préfabriqué sera démonté. Une solution devra donc être trouvée pour la classe de CLIS pendant la première phase des travaux.

➤ **Informations et questions des parents d'élèves**

Sécurité :

- Les parents élus veulent attirer l'attention de tous les parents sur le comportement dangereux de certains élèves sur le chemin de l'école, particulièrement à vélo ou à trottinette. Il serait important de rappeler les consignes de sécurité routière en classe et des dangers que peuvent engendrer ces comportements.

- Des parents ont fait part de leur inquiétude quant à la sécurité des élèves à la sortie des classes, notamment à l'école de la Mairie. Les enseignants rappellent les mesures qu'ils ont prises : accompagnement des élèves à la grille, possibilité pour les élèves d'attendre derrière la grille si les parents en font la demande aux enseignants, présence régulière de M. Defrasne avec ses élèves, et en dernier recours possibilité de confier un élève au personnel du périscolaire.

- Passage pour piétons à l'intersection de la rue des Ronces et de la rue des Cras : Monsieur le Maire précise que le traçage sera réalisé dans le cadre des travaux programmés rue des Ronces et dont l'appel d'offres vient d'être lancé.

Périscolaire :

- Les parents soulignent que les nouvelles familles n'ont pas toujours reçu l'information sur l'accueil périscolaire. Madame PEYRARD rappelle que la mairie adresse par courrier un dossier d'inscription à toutes les nouvelles familles dont les adresses sont communiquées par le directeur.

- La nouvelle tarification appliquée depuis la rentrée est évoquée par les parents d'élèves.

Subvention :

L'ASPARELE remet un chèque de 2180 € à l'association scolaire.

Dates des manifestations organisées par l'Asparèle :

19-20 nov. : bourse jouets et loto

10 déc. : vente de sapins

28 janv. : soirée théâtre

20-21 mars : bourse vêtements et loto

30 juin : fêtes des écoles

La séance est levée à 20H15.

Les prochains conseils d'école se tiendront les jeudis 16 février et 7 juin 2012 à 18H30.

La secrétaire de séance,
Delphine PROST

Le Directeur,
Michel GUYON